

Paudex, le 11 mai 2009

USPI INFO

Pratique: certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a confirmé ce matin que le CECB sera disponible dans tous les cantons à partir du mois d'août prochain. Pour soutenir son lancement, l'OFEN et les cantons mèneront une grande action de promotion d'août à décembre 2009: c'est ainsi que les 15'000 premiers certificats seront accompagnés d'un conseil professionnel sur les mesures de rénovation nécessaires et ne seront facturés que 200 francs au lieu de 1'200. La différence de 1'000 francs sera couverte jusqu'à la fin de l'année par la Confédération.

Le Président de l'USPI M. Hugues Hiltbold a posé il y a quelque temps des questions au Conseil fédéral au sujet des modalités de ce soutien financier. Vous trouverez en annexe les réponses qui viennent d'être données à ces questions.

Sur internet, le site www.cecb.ch est ouvert. A partir du 3 août, une liste des experts régionaux accrédités y sera mise en ligne et ces experts (ingénieurs, conseillers en énergie, etc) sont actuellement en voie de recrutement et de formation, notamment par voie d'annonces dans la presse.

Par ailleurs, une édition spéciale de *SuisseEnergie* sera distribuée gratuitement à partir du 13 mai 2009 aux propriétaires de toutes les maisons ou villas de Suisse. Elle est déjà disponible en cliquant sur le lien au bas de cette page.

En parallèle, SuisseEnergie propose durant six jours en mai une ligne de consultation téléphonique. On nous dit que "des experts en rénovation de bâtiments et en énergies renouvelables fourniront volontiers renseignements et bons conseils"...

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Olivier Rau

Lien vers [l'édition spéciale de SuisseEnergie](#)

Annexe: Question Hiltbold no 09.1005 et réponses du Conseil fédéral